Instructions pour les enquêteurs pour l'administration du module sur le Handicap

HANDICAPS (Q. 26 – 35)

Colonnes 26 à 35 : HANDICAPS

Le handicap est un terme général qui peut recouvrir des domaines variés comme les déficiences, les limitations d'activité ou les restrictions de participation. On ne peut décrire le handicap en une ou deux phrases, en partie parce qu'il couvre une grande variété de situations et qu'il touche un grand nombre de personnes. Plus ou moins tout le monde aura, dans sa vie à un moment quelconque, un handicap. Généralement, on parle de handicap quand une personne est incapable ou éprouve de grandes difficultés à effectuer une ou plusieurs activités importantes dans son environnement social actuel, soit à cause d'une maladie physique, mentale ou psychologique, soit à cause d'une déficience d'une partie du corps, parce que cette partie est manquante ou endommagée.

La plupart des activités majeures normales de la vie nécessitent de :

- Effectuer une gamme complète de mouvements, se tenir debout, assis, soulever, marcher et autres,
- Avoir les sens intacts (la vision, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le gout et l'équilibre),
- Communiquer avec les autres (parler et écrire),
- Apprendre et travailler,
- S'occuper de soi et de son logement,
- Utiliser des processus mentaux comme penser, se concentrer et résoudre des problèmes,
- Interagir avec les autres et développer et maintenir des relations sociales.

Les questions 26 à 35 sont posées pour chaque membre du ménage et pour les visiteurs qui ont passé la nuit avant l'enquête dans le ménage (colonne 5 et/ou colonne 6 = OUI) et qui sont âgés de 5 ans et plus. Les questions portent sur les *difficultés* pour voir, entendre, communiquer/comprendre, se rappeler ou se concentrer, marcher et la capacité d'effectuer des activités de base comme se laver ou s'habiller. Si une personne éprouve des difficultés dans un de ces domaines, on veut connaître le degré de difficulté à effectuer ces activités.

Avoir des *difficultés* à effectuer une activité dans un domaine signifie :

- Être dans l'incapacité de fonctionner
- Devoir faire un effort accru pour fonctionner
- Éprouver de l'inconfort ou ressentir de la douleur quand on exécute une fonction
- Être lent quand on exécute la fonction

Les catégories de réponse sont prévues pour que la personne indique le niveau de difficulté.

1. AUCUNE DIFFICULTÉ

2. QUELQUES DIFFICULTÉS
3. BEAUCOUP DE DIFFICULTÉS
4. NE PEUT PAS FONCTIONNER
8. NE SAIT PAS

Chaque question est précédée d'une question introductive sur chaque fonction

Colonnes 26 – 28 : LA VISION

Les personnes qui ont des difficultés pour voir peuvent être nées avec ce problème ou l'avoir acquis plus tard dans leur vie. Il faut noter que la plupart des personnes qui sont aveugles peuvent avoir conserver une vue partielle ; seul un très faible pourcentage est complètement aveugle. Les personnes ayant des problèmes pour voir peuvent être affectées à des niveaux différents et leurs difficultés sont, par conséquent, différentes. Certaines personnes peuvent avoir une vision floue, ou des problèmes pour évaluer les distances et la vitesse, ou pour distinguer les objets qui sont de même couleur ou de même forme. D'autres personnes ayant des problèmes pour voir ne peuvent voir les choses que de près, ou ont un champ de vision limité et pas de vision latérale.

L'objectif de cette question est d'identifier les personnes ayant des difficultés pour voir ou des problèmes de vue, quel qu'ils soient même quand ils portent des lunettes ou des lentilles de contact (s'ils en portent). Elles peuvent avoir des problèmes pour voir de près ou de loin. Elles peuvent ne pas voir d'un œil ou elles peuvent être seulement capables de voir devant elles et pas sur les côtés. Toutes les difficultés de vision que les personnes considèrent comme un problème doivent être prises en compte.

La vision fait référence à la capacité d'une personne de percevoir ou d'observer ce qui se passe autour d'elle.

Si l'informateur hésite sur le niveau de difficulté qu'éprouve le membre du ménage ou le visiteur, demandez-lui son meilleur jugement.

Colonnes 29 – 31 : OUÏE

L'objectif de ces questions est d'identifier les personnes qui ont des problèmes de toutes sortes pour entendre ou des capacités limitées, que ce soit sans appareil ou en utilisant un appareil auditif (s'ils en portent un). Elles peuvent avoir un problème pour entendre seulement quand elles se trouvent dans un environnement bruyant ou elles peuvent avoir un problème pour distinguer les sons de différentes sources. Elles peuvent avoir des difficultés pour entendre d'une oreille ou des deux. Toutes les difficultés pour entendre qui sont considérées comme un problème doivent être prises en compte.

L'ouïe fait référence à la capacité d'une personne de comprendre ce qu'on vient de leur dire ou de pouvoir distinguer les sons autour d'eux, y compris des sons indiquant le danger.

Colonne 32 : COMMUNIQUER : COMPRENDRE ET ÊTRE COMPRIS

Certaines personnes ayant des troubles de la parole et du langage peuvent avoir des difficultés à articuler des sons ou à comprendre et à formuler leurs pensées

en parlant. Ces difficultés peuvent être immédiatement perceptibles ou elles ne deviennent apparentes que quand la discussion commence à porter sur des sujets plus abstraits. Les troubles de la parole et du langage peuvent être associés à des conditions particulières comme, par exemple, une paralysie faciale des muscles consécutive à un accident vasculaire cérébrale et une paralysie cérébrale.

L'objectif de ces questions est d'identifier les personnes qui ont des troubles pour parler, écouter ou comprendre des conversations ou des discours. Elles peuvent avoir des problèmes pour se faire comprendre elles-mêmes ou elles peuvent être dans l'incapacité de comprendre les gens qui leur parlent ou qui essaient de communiquer avec elles d'une autre manière. Parfois, ces personnes peuvent être comprises par les membres du ménage qui les connaissent mais elles ont des difficultés à être comprises à l'extérieur du ménage.

La communication fait référence à la capacité d'une personne d'échanger des informations ou des idées avec d'autres personnes en utilisant le langage. La personne peut utiliser sa voix ou faire des signes ou écrire les informations qu'elle peut échanger. La communication peut être interrompue à plusieurs stades du processus d'échange. Des problèmes mécaniques peuvent être la cause de l'interruption comme un trouble de l'audition ou de la parole ou ils peuvent aussi être liés à la capacité d'interpréter les sons recueillis par le système auditif et reconnaître les mots utilisés

Colonne 33 : SE RAPPELER ET SE CONCENTRER

L'objectif de ces questions est d'identifier les membres du ménage ou les visiteurs de 5 ans et plus qui ont des problèmes de mémoire ou de concentration. Ils peuvent avoir du mal à se repérer, ils peuvent avoir des difficultés pour se concentrer sur ce qu'ils font ou ils peuvent oublier où ils sont ou ne pas se rappeler en quel mois de l'année ils se trouvent. Ils peuvent ne pas se rappeler de ce que vient de dire quelqu'un ou ils peuvent sembler confus ou effrayés. Toutes les difficultés de mémoire, de concentration ou de compréhension doivent être prises en compte. Par contre, les difficultés pour se rappeler ou se concentrer dues au stress quotidien ou à une surcharge de travail ou qui résultent d'une consommation abusive de certaines substances ne doivent pas être prises en considération ici.

La mémoire fait référence à la capacité d'une personne d'utiliser ses capacités mémorielles pour se rappeler ce qui s'est passé autour d'elle. Cela signifie que la personne peut évoquer ou repenser à un événement qui a eu lieu dans le passé (que ce soit dans un passé récent ou lointain). En ce qui concerne les jeunes, la capacité mémorielle consiste souvent à stocker des faits appris à l'école et à être capables de les mobiliser pour les utiliser quand il faut.

La concentration fait référence à la capacité d'une personne d'utiliser ses capacités mentales pour accomplir certaines tâches comme lire, calculer ou apprendre quelque chose. Il s'agit donc de pouvoir se concentrer sur une tâche pour la mer à bien. C'est la faculté de diriger toute son attention sur un sujet ou de se focaliser sans se distraire sur une chose.

Colonne 34 : MARCHER, MONTER DES MARCHES

Les difficultés pour marcher ou monter des marches peuvent avoir commencé à la naissance ou elles ont pu survenir plus tard dans la vie. Les causes peuvent être variables et les difficultés peuvent affecter les os, les muscles, les articulations, les nerfs, les tendons, la moelle épinière, les organes sensoriels et/ou le cerveau. Ces difficultés peuvent rester stables ou, au contraire, s'aggraver s'il s'agit d'une maladie dégénérative (comme le cas de la sclérose en plaques) ; dans ce dernier cas, la personne malade est incapable d'accomplir les activités physiques que les personnes sans problèmes peuvent effectuer, et elle se trouve, par conséquent, limitée dans tous les aspects de sa vie quotidienne.

L'objectif de ces questions est d'identifier les personnes qui ont des difficultés ou des limitations pour se déplacer à pied. Ces difficultés peuvent ou non affecter leur capacité à assurer leurs activités quotidiennes. Elles peuvent avoir des difficultés pour marcher sur de courtes ou de longues distances ou elles ne peuvent pas monter ou descendre des marches sans difficultés. Elles sont incapables de marcher sans faire des pauses ou sans l'aide d'appareils comme une canne, un déambulateur ou des béquilles. Dans certains cas, ces personnes peuvent ne pas pouvoir rester debout pendant plus d'une minute ou deux et avoir besoin d'un fauteuil roulant pour aller d'un endroit à un autre.

En plus de problèmes affectant le système musculosquelettique, les difficultés pour marcher incluent celles résultant de troubles de l'équilibre, de la vision, de l'endurance, ou autres. Toutes les difficultés pour marcher (que ce soit sur un sol plat ou pour monter ou descendre des marches) doivent être prises en compte.

La marche fait référence à la faculté d'une personne à utiliser ses jambes pour se déplacer d'un point A à un point B. Être capable de marcher, cela signifie se déplacer sans l'assistance d'un appareil ou d'une autre personne. Dans le cas où une telle assistance est nécessaire, on considère que la personne a des difficultés pour marcher.

<u>Colonne 35: SE LAVER ET S'HABILLER</u>

L'objectif de ces questions est d'identifier les personnes qui ont des difficultés pour prendre soin d'elles de manière autonome. Se laver et s'habiller sont des tâches quotidiennes et des activités de base. Noter que si une personne utilise un appareil ou si elle a besoin de quelqu'un pour l'assister dans cette tâche, cela signifie très probablement qu'elle a des difficultés pour prendre soin d'elle de manière autonome.

Se laver fait référence au fait de laver entièrement son corps (généralement avec du savon et de l'eau) de manière habituelle telle qu'acceptée dans sa culture. L'activité de se laver englobe le lavage des pieds et des cheveux comme le fait de rassembler tous les éléments nécessaires pour le bain, comme le savon, le shampoing, un gant de lavage ou de l'eau.

L'habillement fait référence à toutes les étapes de l'habillement, y compris les chaussures si c'est culturellement approprié. Prendre les vêtements de l'endroit où ils sont rangés (comme une penderie ou une armoire), boutonner, faire des nœuds, ouvrir et fermer une fermeture, etc., sont des exemples de gestes nécessaires pour s'habiller qui pourraient être pris en considération par

l’informateur. Les aspects de l’habillement doivent être appropriés à l’âge et à la culture.

Fin des instructions sur le handicap